



Photo ER/D.HANISCH

Moderna ou Pfizer : est-ce la même chose ?



Mobilisation générale pour la Justice



VESOUL

Magistrats, greffiers, avocats ont participé à une journée de mobilisation nationale ce mercredi. Ils réclament plus de moyens. Photo ER/E.TOURNIER > PAGES 4 ET 10-11

PORT-
La c
en
ina

> PAGE

BESAN
L'or
des
sur
de

> PAGE

BESAN
Il d
acc
cha
pou

> PAGE



Photo EF

Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Du 14 au 19 Décembre

-34%
DE REMISE



Uniquement vend
samedi 18 et dimanche

HAUTE-SAÔNE

« La justice est loin d'être réparée », estiment magistrats, greffiers et avocats

À Vesoul, une vingtaine de magistrats, greffiers, avocats se sont associés ce mercredi au mouvement national de « mobilisation générale pour la justice ». Ils ont exigé plus de moyens, dénonçant l'épuisement des personnels et la dégradation de la qualité du service rendu aux justiciables.

C'était le 23 novembre dernier. Une tribune publiée dans Le Monde signée depuis par plus de 5 000 magistrats et 1 000 greffiers-relatait le suicide d'une jeune magistrate et déplorait le manque de moyens accordés à la justice, à bout de souffle. Depuis, la grogne a pris de l'ampleur, débouchant sur une mobilisation nationale ce mercredi. À Vesoul, une vingtaine de fonctionnaires de greffe et magistrats - parmi lesquels le président du tribunal et le procureur de la République - se sont réunis à midi devant le palais de justice. Le bâtonnier, représentant les avocats, était également présent.

« Nous regrettons de ne pouvoir exercer nos fonc-



Magistrats, greffiers, avocats réunis à midi devant le palais de justice de Vesoul pour demander plus de moyens et alerter sur l'épuisement. Photo ER/Leonore TOURNIER

res de greffe, de magistrats et des moyens matériels », ont déclaré les magistrats.

Des solutions

« au rabais »

En préambule, ces derniers avaient tenu à préciser que la situation à Vesoul est « loin » de celle

de greffe, de magistrats et des moyens matériels », ont déclaré les magistrats. « Ça peut donner une bouffée d'air momentanément, mais ça n'est pas satisfaisant sur le long terme ».

« Ça peut donner une bouffée d'air momentanément, mais ça n'est pas satisfaisant sur le long terme ».

« Suchautte, mal-être »

À cette impression de

parvis, un collègue avance le chiffre de deux divorces traités à Vesoul toutes les 20 minutes. Dix minutes par dossier, donc, « alors que pour les gens, c'est parfois l'affaire de leur vie ».

Jamais, paradoxalement, le budget de la justice n'aura autant augmenté. Tad-

etage, appartenant à Joël et Marie-Claude Bouveret, domiciliés

de petit matériel de bricolage, des échafaudages et une béton-

neuvième incendie depuis 2012. et parmi ceux-ci, quatre se sont

di 21 décembre 2020, ils comp- tabilisaient leur 4e incendie.

« Les États généraux de la justice, c'est de la poudre aux yeux »

Magistrats, greffiers et avocats, se sont rassemblés devant le tribunal de Vesoul, hier. Ils réclament plus de moyens.



Magistrats, greffiers et avocats font cause commune.

Tous n'ont qu'une préoccupation : le bien-être des justiciables. « Un divorce doit être réglé en quinze minutes, alors que c'est tout une vie qui se trouve bouleversée », dénonce une syndicaliste. Laquelle évoque les conditions de travail et n'hésite pas à parler « de bidouillage » pour arriver à faire fonctionner un logiciel. « Les États généraux de la justice, c'est de la poudre aux yeux », tacle-t-elle encore.

Hier, à l'occasion d'une journée nationale de protestation, magistrats, greffiers et avocats,

unis comme les cinq doigts de la main, se sont retrouvés peu après midi devant le palais de justice de Vesoul, pour regretter de ne pas pouvoir exercer leurs fonctions « dans des conditions dignes tant pour nous que pour les justiciables », comme l'a exprimé l'un des magistrats. Voilà pourquoi ils « exigent une augmentation substantielle et rapide du nombre de fonctionnaires de greffe et du nombre de magistrats, ainsi que des moyens matériels ». En effet, pour eux, cette augmentation constitue « l'une des conditions primor-

diales de l'indépendance de l'autorité judiciaire et de la capacité de l'institution à remplir ses missions de service public de tous citoyens, tant en matière civile que pénale ».

La tribune des magistrats publiée dans le journal *Le Monde* le 23 novembre, est à l'origine de cette mobilisation. Le texte avait été écrit par neuf jeunes magistrats (il a été signé par plus de 5.000 magistrats et 1.000 fonctionnaires de greffe) après le suicide, fin août, d'une de leurs collègues qui travaillait dans le Nord et le Pas de Calais, qui

avait alerté sur la souffrance que lui causait son travail. Elle avait 29 ans.

Madame le bâtonnier, M^e Anne Lagarrigue, a elle aussi appelé le ministre de la Justice « à accompagner les magistrats, greffiers et avocats dans leur mission de service public au quotidien et à prendre en compte leur souffrance au travail », comme écrit dans la motion de soutien de la conférence des bâtonniers, réunie en assemblée générale à Lille, le 26 novembre.

PH. C

glomération de Vesoul. Après un contrôle, il s'est avéré que l'individu de 19 ans, sans profession et résidant à Vesoul, n'était pas titulaire du permis de conduire. Il n'a jamais passé l'examen. Aggravant sa situation, il a également refusé d'être soumis au dé pistage stupéfiant sur les lieux du contrôle. Il sera convoqué prochainement pour répondre de ses deux délits : le défaut de permis de conduire et le refus de se soumettre aux vérifications, ainsi que pour la contravention concernant le refus de priorité. Son véhicule a été immobilisé.

VESOUL

Le téléphone pleure au commissariat

A 23h05 le dimanche 12 décembre, quand le policier opérateur du commissariat de police de Vesoul, a reçu un appel téléphonique troublé par des éclats de voix et d'une coupure nette, il rapidement envoyé la Brigade anticriminalité sur les lieux.

Sur place, les policiers ont échangé avec l'individu en question, un habitant de Noidans-lès-Vesoul âgé de 34 ans. Ce dernier était fortement alcoolisé et il reconnaissait avoir eu une dispute avec sa concubine qui elle, a déclaré avoir reçu des coups. Le trentenaire a été ensuite interpellé puis placé en garde à vue. Une fois dans les murs du commissariat et à l'hôpital pour son examen médical, il a jugé bon d'outreager et de menacer les gardiens de la paix. Le Noidanais fera l'objet de poursuites judiciaires ultérieures, afin de répondre de ses gestes et paroles.

Le même jour, les services de police ont déjà été requis à l'hôpital pour appréhender un Portuisien âgé de 40 ans alcoolisé qui vociférait dans les couloirs. Ce dernier avait été placé en cellule de dégrisement.

Exclu de l'Ashra, il vole de la nourriture

Jeudi 9 décembre à 18h20, les fonctionnaires de police ont été appelés au supermarché Super U de Vesoul, pour un individu qui avait tenté, peu de temps avant, de dissimuler dans ses poches des denrées alimentaires. Le jeune homme de 23 ans a été interpellé pour être auditionné librement. Dans sa déclaration, il a reconnu les faits en déclarant n'avoir rien mangé suite à son exclusion de l'Ashra, trois jours auparavant. Au final, il a réglé les articles à l'établissement pour une valeur totale de 6,35 euros.